

POINT DE VUE

Guy Maurin

Président du GLCT
« Galerie de
Chouilly »

Sur votre territoire, quels sont les principaux projets transfrontaliers menés dans le domaine environnemental ?

De nombreux raccordements ponctuels entre les réseaux d'assainissement suisses et français ont déjà été mis en place mais aucun n'avait nécessité jusque là la création d'une structure transfrontalière comme le GLCT. Depuis une dizaine d'années, par exemple, trois communes du bassin versant de l'Est gessien sont reliés à la station genevoise des eaux d'Aïre. L'essentiel de cette mise en œuvre (notamment la maîtrise d'ouvrage) s'étant faite côté suisse, la signature d'une simple convention a suffi pour mener le projet. Outre d'autres raccordements de ce type sur toute la frontière, nous pouvons citer un autre projet d'envergure qui consiste à raccorder Divonne-les-Bains sur le réseau suisse du syndicat Intercommunal d'alimentation en Eau du Cercle Coppet (SIDAC) : afin de répondre aux besoins en eau potable des Divonnais, un réseau d'adduction d'eau sera prochainement mis en place depuis le Lac Léman ; l'eau sera ensuite traitée en Suisse puis acheminée à Divonne par une canalisation souterraine.

On peut citer un autre projet de coopération mené autour de l'aéroport de Genève : une taxe sur le bruit permet d'indemniser les riverains et d'engager différents travaux d'insonorisations. L'aéroport jouxtant la frontière et le bruit ne s'y arrêtant pas, une coopération est en cours entre le Canton de Genève et les communes françaises riveraines afin que celles-ci puissent également bénéficier de ces indemnités.

Y a-t-il d'autre projet de GLCT en cours sur votre territoire ?

Le projet dit du "Rectangle d'Or" et dont la Communauté de communes du Pays de Gex est partie prenante, prévoit la création prochaine d'un GLCT. Ce vaste projet économique et urbanistique concerne la création d'un pôle économique multi-activités autour de l'aéroport de Genève, comportant la requalification du secteur suisse existant et la création d'un nouvel axe d'activités à l'ouest de l'aéroport, en Pays de Gex. Il prévoit également la mise en place de transports transfrontaliers et la création d'un parc paysager de part et d'autre de l'aéroport. Les statuts et le périmètre de ce futur GLCT sont en cours de constitution. Il ne manque plus que la délibération favorable de l'ensemble des communes concernées.

Création du premier GLCT sur la frontière franco-suisse

La Communauté de communes du Pays de Gex et le Canton de Genève viennent de créer le premier Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT), dénommé « Galerie de Chouilly », sur la frontière franco-suisse. L'objectif est de construire et d'exploiter une galerie souterraine de transport des eaux usées qui reliera les réseaux d'assainissement français et suisse.

Ce nouvel équipement, située sous le coteau genevois de "Chouilly", acheminera les eaux usées de la partie centrale du Pays de Gex vers la Suisse. Elles seront ensuite traitées dans la future station d'épuration du Bois-de-Bay qui sera construite côté genevois, avec le Rhône comme exutoire.

La jonction des équipements suisse et français s'est avérée être la solution la plus écologique. L'accroissement de la population et la rapide urbanisation du bassin franco-genevois ont en effet rendu obsolètes certaines stations d'épuration, comme celles de "Journans" et de "L'Allondin" en Pays de Gex, obligées de rejeter leurs eaux partiellement traitées dans le milieu naturel.

Ces deux stations seront ainsi démantelées et un nouveau collecteur d'assainissement sera construit et relié au réseau suisse par l'intermédiaire de la nouvelle galerie souterraine.

Longue de 2,7 km et atteignant une profondeur de 80 mètres, la galerie sera construite entre 2006 et 2008. Bien que située entièrement sur le territoire suisse, son financement sera pris en charge principalement par la Communauté de communes du Pays de Gex (90%), avec l'aide de l'Agence de l'Eau, de la Région, d'Interreg et du Conseil Général. Le Canton de Genève contribuera également à ce financement en contrepartie d'usages annexes (utilisation de la galerie pour la rétention d'eaux pluviales par



exemple) et en prévision d'un raccordement ultérieur de son réseau d'assainissement.

Pour mettre en œuvre ce projet, les partenaires ont opté pour la création d'un GLCT, rendu possible depuis l'extension de l'Accord de Karlsruhe à la frontière franco-suisse en 2004. Personne morale de droit public dotée de la capacité juridique et de l'autonomie budgétaire, cette structure apporte un fondement juridique aux procédures d'appels d'offres internationaux qu'elle implique un tel équipement et assurera la maîtrise d'ouvrage de la construction et de l'exploitation de la galerie. Ayant la forme d'un syndicat mixte, le groupement sera administré par un comité syndical, composé de membres désignés pour moitié par le Canton de Genève et pour moitié par des élus de la Communauté de communes du Pays de Gex, et par un président et un vice-président élus pour quatre ans par le comité syndical.

Notons pour finir que cette opération s'inscrit dans le cadre du contrat de rivières transfrontalier "Pays de Gex - Léman", conclu en 2004, qui témoigne de l'active coopération menée sur le bassin franco-genevois en matière d'environnement et de protection des eaux.

Coopération entre les services de l'emploi de la Principauté de Monaco, de la Province d'Imperia et du bassin Mentonnais

Les services de l'emploi de Monaco, de la Province d'Imperia et du bassin Mentonnais ont signé le 24 novembre dernier un protocole de collaboration transfrontalière afin de faciliter l'embauche des chercheurs d'emploi frontaliers.

Les relations de proximité franco-italo-monégasques sont très concentrées sur l'étroite bande côtière, large d'une quinzaine de kilomètres, entre Nice, Monaco et Imperia. Chaque jour, c'est en effet plus de 33 000 travailleurs qui franchissent les frontières franco-monégasque et franco-italienne (entre PACA et l'Italie). Monaco constitue un pôle d'emploi particulièrement attractif puisque plus de 30 000 Italiens et Français y travaillent.

Dans ce contexte, la coopération entre les services de l'emploi des bassins de Menton, Monaco et Vintimille s'est imposée comme une nécessité.

La Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des Alpes-Maritimes, l'ANPE Nice Côte d'Azur, l'Assédic Côte d'Azur, la Direction du Travail de Monaco et le Centre pour l'Emploi de la Province d'Imperia ont ainsi pris la décision d'associer leurs moyens techniques et leurs ressources locales pour apporter une réponse commune aux problèmes de placement, de recrutement et de formation sur tout le territoire.

L'équipe transfrontalière constituée a pour mission de conduire des actions communes visant à favoriser et renforcer l'action des services de l'emploi tant auprès des demandeurs d'emploi que des employeurs frontaliers. Par exemple, lors de recrutements en nombre, les partenaires pourront s'appuyer sur les ressources de chacun afin de répondre aux besoins des entreprises.

Premier Eurodistrict trinational à l'étude

Les responsables politiques de l'Agglomération Trinationale de Bâle ont présenté, le 14 novembre dernier à la Maison TriRhena du Palmrain, l'ébauche du premier Eurodistrict trinational pour l'aire métropolitaine de l'Agglomération Trinationale de Bâle (ATB) avec l'objectif de rendre le nouvel outil opérationnel pour début 2007. D'ici là différents paramètres resteront à préciser comme le périmètre, les champs de compétences ou l'avenir des instances transfrontalières existantes, etc.

La démarche "Eurodistrict" a été lancée en 2003 par les gouvernements français et allemand à l'occasion du 40^{ème} anniversaire du traité de l'Élysée. Elle franchit un pas avec ce projet trinational qui inclut de plus un pays qui ne fait pas partie de l'Union européenne. Porté par une volonté politique forte, il suppose de transposer les réflexions franco-allemandes à la région de Bâle.

L'Agglomération Trinationale de Bâle compte environ 600 000 habitants et se situe au cœur de la région franco-germano-suisse du Rhin supérieur, au point de convergence avec la Suisse du Nord-Ouest et l'espace d'agglomération Rhin-Rhône. Elle s'étend sur 3 pays, et en Suisse sur 4 cantons, et se caractérise par un éclatement des instances décisionnelles et politiques et par un maillage socio-économique transfrontalier important. La nécessité de surmonter ces divergences par le biais de la coopération transfrontalière s'est très tôt fait sentir. Aujourd'hui portée par quatre structures distinctes couvrant chacune des domaines partiels (l'Association de l'Agglomération Trinationale de Bâle, la Confédération d'agglomération, la Regio TriRhena et le bureau d'informations transfrontalières Infobest), elle gagnerait à être mieux structurée. Le projet d'Eurodistrict s'inscrit dans cette logique et ambitionne de simplifier le paysage institutionnel actuel de la coopération transfrontalière. La vision globale de l'Agglomération Trinationale de Bâle s'en trouverait simplifiée, mieux identifiable pour la population et plus à même de rayonner sur le plan international.

Les objectifs du futur Eurodistrict ont donc été définis de la manière suivante :

- Améliorer l'efficacité des organismes transfrontaliers existants, dans le cadre d'une structure de coopération efficiente et transparente ;
- Intensifier la coopération dans certains domaines en mettant à profit de nouveaux outils juridiques : outre les différents domaines tels que la planification, l'environnement et les transports déjà retenus, d'autres sujets intéressant le citoyen devront pouvoir être pris en considération ;
- Répondre aux exigences concernant les moyens de financement futurs, nationaux et européens : la création d'un Eurodistrict permettra de se doter des moyens grâce auxquels il sera possible à l'avenir de bénéficier de fonds de soutien européens et nationaux.

En 2007, l'Eurodistrict aura donc pour vocation de chapeauter la coopération au sein de toute l'agglomération trinationale. Il permettra d'élaborer une stratégie à long terme pour le développement de l'ensemble de l'aire métropolitaine de l'ATB et constituera ainsi une étape importante vers un mode de gouvernance commun au niveau trinational. Les différentes instances exécutives communales et régionales s'organiseront en son sein (niveau opérationnel) et seraient secondées par un conseil (niveau des élus).

Doté de compétences élargies, l'Eurodistrict pourra gérer l'ensemble des thèmes possibles de la coopération comme les stratégies de développement trinationales, l'aménagement et la planification, la communication et l'information, les transports, l'environnement, la culture et le tourisme, la santé, les secours d'urgence, etc. La liste des projets prioritaires sera définie plus précisément en 2006.

L'organisation de la structure, qui sera également précisée en 2006, consacrera une place importante à l'association ATB. Celle-ci servira de structure juridique de base pour le futur Eurodistrict, les autres institutions y étant directement rattachées.

Le site Internet de la MOT devient multilingue



Après la mise en ligne de la version anglaise, le site www.espaces-transfrontaliers.org s'enrichit de versions allemande, espagnole et italienne. Dépassant aujourd'hui les 87 000 visiteurs, il s'ouvre ainsi à une audience européenne. Les nouvelles versions proposent notamment des articles d'actualité, des publications, des sites Internet, une présentation de la MOT, etc.

« Territoria Universitates »

Ce bulletin franco-espagnol d'information sur la coopération transfrontalière a été lancé dans le cadre d'un projet Interreg IIIA France-Espagne, « Territoria Universitates », qui réunit de nombreux partenaires de l'Aragon, des Hautes-Pyrénées et du Comminges travaillant dans le développement rural et local.

Ce projet se consacre au lancement d'un réseau transfrontalier d'agents de développement, à la création d'un diplôme de Master européen en développement rural et à favoriser l'émergence de projets communs.

Pour s'abonner :

<http://webmail.unizar.es/mailman/listinfo/territoria.universitates>

www.projetsdeurope.gouv.fr

Lancé par la DIACT (ex DATAR), « Projets d'Europe » est un site d'information et d'échanges sur les programmes européens concernant la politique régionale.

Revue de presse

La DATAR change de nom et devient la DIACT..., www.diact.gouv.fr

« ...la délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires - Le décret créant la DIACT est paru au JO du 1^{er} janvier 2006. Pierre Mirabaud a été nommé délégué interministériel à l'aménagement et à la compétitivité des territoires au conseil des ministres du 3 janvier »...

Coopération transfrontalière : Les collectivités affinent leur stratégie, Le Moniteur, 16 décembre

« La coopération transfrontalière est un combat ». Invité vedette de l'atelier sur la maîtrise d'ouvrage transfrontalière, co-piloté par « Le Moniteur » et l'Association des techniciens territoriaux de France, le 8 décembre, aux Entretiens territoriaux de Strasbourg (ETS), Jacques Houbart [directeur de la Mission Opérationnelle Transfrontalière] a évoqué les batailles déjà remportées »...

Le Parlement appelle à plus de reconnaissance pour les Eurorégions, Europe Information Service, 16 décembre 2005

« Le Parlement européen demande que les Eurorégions soient habilitées à élaborer et gérer les programmes transfrontaliers communautaires de l'UE ainsi que les programmes qui seront réalisés à partir de 2007 au titre de l'instrument européen de voisinage et de partenariat »...

Le Parlement de Strasbourg retoque le budget européen, Libération, 19 janvier

« Les eurodéputés ont rejeté massivement les « perspectives financières 2007-2013 » adoptées par les Etats membres »...

Bassin du Léman : 900 000 habitants en 2025, Le Dauphiné Libéré, 31 décembre

« Les prévisions démographiques de l'Observatoire statistique transfrontalier, touchant l'agglomération franco-valdo-genevoise reposent sur l'attractivité du bassin »...

Inauguration de la première rame de train régional express transfrontalière, www.granderegion.net

« La direction régionale sud-ouest de la Deutsche Bahn, la SNCF et Hans-Peter Georgi, Ministre sarrois de l'Économie et des Transports, ont inauguré à Sarrebruck la première rame de train régional express transfrontalière qui passe d'un réseau de voie ferrée nationale à l'autre sans changement de conducteur »...